



## **Pour les EVS, pour l'école, mobilisations les 12 et 13 décembre. Ecrivons au Père Noël, enguirlandons le rectorat !**



Dans le Loiret, à la rentrée, a été annoncée la suppression progressive (au terme de leur contrat) de 182 emplois où des contractuels en CUI-CAE (emplois EVS ou AADE).

Ces personnels accomplissaient de nombreuses missions et participaient au bon fonctionnement des écoles. L'administration nous a précisé que seuls 30 de ces emplois seraient convertis en emplois d'Accompagnants aux Elèves en Situation de Handicap (AESH).

### **Cette réponse ne répond pas aux besoins des écoles :**

- Sans aide administrative, les directeurs d'école ne peuvent assurer pleinement leurs missions de direction et pas davantage, pour nombre d'entre eux, leurs missions d'enseignement.
- Par ailleurs, ce sont encore 152 personnes qui, contrairement aux annonces ministérielles, se voient sans ménagement aucun renvoyés à une situation encore plus précaire.
- Enfin, les emplois d'AESH annoncés, tout aussi indispensables que ceux d'AADE, restent des emplois précaires, avec une perte de salaire de 80 euros. L'intersyndicale exige donc la pérennisation de ceux-ci par la création d'emplois statutaires..

### **Dans la poursuite des actions « SOS pour nos EVS »,**

et notamment au travers de la grève administrative, l'intersyndicale du Loiret a appelé à amplifier le mouvement en proposant une semaine d'actions du 11 au 17 décembre 2017.

### **Nous exigeons toujours :**

- le maintien dans l'emploi, le retour ou le recrutement des Emplois Vie Scolaire (EVS) et leur titularisation ;
- l'allègement des tâches administratives de direction ;
- du temps supplémentaire de décharge.

### **Pour ceci nous proposons donc :**

**mardi 12 décembre à 12h** : envoi par les écoles de la lettre au Père Noël jointe à la rectrice, au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) et aux IEN (Inspecteurs de l'Education Nationale), affichage devant les écoles

**mercredi 13 décembre entre 12 et 13h** : rassemblement devant le rectorat (derrière la cathédrale d'Orléans) avec une guirlande. Une audience a été demandée pour que l'intersyndicale soit reçue au même moment.

### **Pourquoi une lettre au père Noël ?**

Nos supérieurs restent sourds à nos appels de détresse, nous sollicitons l'aide d'un personnage magique et bienveillant pour les faire réagir, et alerter les parents.

### **Pourquoi un rassemblement devant le rectorat avec une guirlande ?**

Lors du précédent rassemblement, le DASEN lors de l'audience nous a dit qu'il appliquait les décisions de Mme la Rectrice. Nous contestons ces décisions, qui vont mettre 182 personnes dans une situation encore plus précaire et qui dégradent les conditions d'accueil des enfants dans les écoles. C'est pourquoi, avec nos guirlandes, nous allons joyeusement enguirlander le rectorat.

